

VERSION RÉVISÉE

CTE - 041 M
C.P. - GESTION
MAT. RÉSIDUELLES



Ordinateurs
pour les écoles
du Québec

www.opeq.qc.ca

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA CORPORATION
OPEQ - *ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES DU QUÉBEC*
À LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION
SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Février 2008

1. Sommaire exécutif

OPEQ-*Ordinateurs pour les écoles du Québec* est un organisme à but non lucratif qui récupère les matières résiduelles informatiques provenant des ministères et organismes gouvernementaux du Québec et du Canada de même que des secteurs de l'Industrie, du Commerce et des Institutions (ICI). OPEQ assure le réemploi du matériel informatique récupéré et le redistribue dans un but éducatif aux écoles, aux bibliothèques et aux organismes d'apprentissage du Québec.

Depuis 10 ans, OPEQ est reconnu comme un intervenant majeur dans le domaine de la récupération et du réemploi de matériel informatique désuet. De 2003 à 2007, OPEQ a fait partie de la Filière des produits de technologies de l'information et des communications (TIC) mise sur pied par Recyc-Québec dans le but de soumettre une recommandation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur une éventuelle réglementation.

OPEQ souhaite que la prochaine politique québécoise de gestion des matières résiduelles priorise clairement le **réemploi** du matériel informatique avant toute autre solution de recyclage et de valorisation. Dans le cadre de ce mémoire, OPEQ va intervenir spécifiquement sur les enjeux touchant la gestion des matières résiduelles informatiques provenant des secteurs de l'Industrie, du Commerce et des Institutions de même que du gouvernement du Québec.

2. La corporation OPEQ

Depuis plus de dix ans, la corporation OPEQ - *Ordinateurs pour les écoles du Québec* offre aux industries, commerces et institutions une solution globale et clé en main quand à la disposition des équipements informatiques :

- en récupérant les ordinateurs, écrans et imprimantes qui ne répondent plus aux besoins d'affaires ;
- en effectuant la mise à niveau pour en assurer le réemploi ;
- en assurant une distribution équitable aux écoles, bibliothèques, centres de la petite enfance et à divers organismes éducatifs et sociaux du Québec ;
- en garantissant à ses donateurs la gestion écologique de l'ensemble du matériel récupéré.

La corporation OPEQ compte plus de 600 entreprises donatrices sur une base régulière ou occasionnelle, sans compter les ministères et organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux.

Conseil d'administration

La corporation est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants des milieux d'affaires, éducatifs, gouvernementaux et sociaux. La Banque Royale, Bell Canada, Les bibliothèques publiques du Québec, le Conseil des Hauts fonctionnaires fédéraux du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec, Industrie Canada, le Ministère de l'Éducation du Québec, les Pionniers du téléphone, SEARS Canada inc. et SLH Transport Inc., constituent les membres fondateurs de la corporation OPEQ.

Un réseau de partenaires

OPEQ est présent dans diverses régions du Québec pour favoriser la récupération et la distribution du matériel informatique. Il compte sur un solide réseau composé de deux centres de tri et récupération (Québec et à Montréal) et six ateliers partenaires à travers la province :

- Insertech Angus (Montréal)
- Atelier Pionniers (Montréal)
- CFER de Bellechasse (St-Raphael, région de Québec)
- Ecole-entreprise du Centre St-Michel (Sherbrooke)
- CFER du Saguenay (Saguenay)
- La Relance Outaouais (Gatineau).

Le matériel récupéré fait l'objet d'un processus minutieux de vérification, remise à niveau et réparation pour assurer le réemploi maximal de chaque appareil informatique. Ce travail est réalisé dans des ateliers informatiques opérés par des organismes à but non lucratif, partenaires d'OPEQ. Des enseignants, des bénévoles et des techniciens travaillent au sein de ces ateliers pour former des jeunes et leur permettre d'acquérir des connaissances nécessaires à la réparation d'équipements informatiques et au développement d'habitudes de travail. Ils acquièrent ainsi une expérience précieuse dans le domaine des technologies et s'insèrent ensuite au marché du travail.

Partenaire avec le gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est un partenaire de premier plan pour la corporation OPEQ. En plus d'être membre du conseil d'administration, le gouvernement s'est engagé à acheminer à OPEQ tout son matériel informatique excédentaire. L'an dernier, les dons du gouvernement du Québec représentaient environ 45% des dons reçus par OPEQ.

Développement durable

La corporation OPEQ mène de front trois missions clairement présentes dans la stratégie de développement durable élaborée par le gouvernement du Québec :

- **Une mission environnementale** par la récupération et le réemploi de matériel informatique désuet ;
- **Une mission éducative** par la distribution de matériel informatique dans les écoles, les organismes éducatifs, les centres à la petite enfance et les bibliothèques ;
- **Une mission d'insertion sociale** et professionnelle de jeunes en difficulté en utilisant l'activité de récupération et réemploi pour la formation des jeunes dans les CFER et les entreprises d'insertion.

3. Un bilan environnemental impressionnant au niveau du réemploi

OPEQ compte plus de 600 entreprises donatrices sur une base régulière ou occasionnelle, sans compter les ministères et organismes gouvernementaux. Ces entreprises, commerces et institutions contribuent à préserver l'environnement en permettant de prolonger la vie utile de leurs équipements informatiques plutôt que de les envoyer à l'enfouissement ou à des entreprises de recyclage qui ne font pas de réemploi.

Depuis dix ans, OPEQ a contribué significativement au développement durable en permettant le réemploi de 152 000 ordinateurs, 140 000 écrans et 13 500 imprimantes, évitant ainsi que ce matériel se retrouve au site d'enfouissement. Grâce au travail réalisé par OPEQ, ce matériel a pu être donné aux écoles primaires et secondaires du Québec, aux bibliothèques

publiques, aux centres de la petite enfance et à divers organismes communautaires à vocation éducative. OPEQ est devenu un incontournable dans le déploiement des technologies de l'information à travers le Québec.

Cette initiative est rendue possible grâce à de solides partenariats avec des entreprises du secteur privé, du secteur éducatif et du secteur communautaire telles que des entreprises d'insertion et des CFER.

Toute la démarche de la corporation OPEQ repose sur l'importance de favoriser le réemploi maximal du matériel récupéré. Les ordinateurs, écrans, imprimantes sont vérifiés, remis à niveau et réparés. Le matériel défectueux est démantelé dans le but d'en retirer les composants réutilisables dans d'autres appareils. OPEQ a été un pionnier dans ce domaine et en demeure encore aujourd'hui un « leader » incontesté.

OPEQ s'assure ensuite de la disposition écologique des rebuts informatiques et rejette tout enfouissement même si celui-ci ne fait pas encore l'objet d'une réglementation.

4. Une mission éducative et sociale complémentaire

Grâce au réemploi du matériel informatique, OPEQ a permis à plus de 2 150 écoles du Québec d'avoir accès aux technologies de l'information et ce, à un rythme de 15 000 à 18 000 ordinateurs par année... une économie très appréciable pour le secteur de l'éducation. Les CPE, les garderies en milieu familial, les maisons de jeunes sont également une clientèle privilégiée par la corporation OPEQ car ces organismes n'ont pas les moyens d'acheter des équipements informatiques neufs et sont heureux de recevoir ces dons de matériel remis à niveau. Les ordinateurs donnés sont bien adaptés aux besoins et aux réalités pédagogiques d'aujourd'hui. Le programme contribue

à l'égalité des chances pour les enfants des milieux défavorisés ou en régions éloignées qui, autrement, n'auraient pas accès aux technologies de l'information.

OPEQ a ajouté une valeur sociale très importante à son travail en s'associant à des organismes éducatifs et d'insertion sociale. OPEQ a ainsi établi des partenariats avec des entreprises d'insertion, une entreprise-école et des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) qui utilisent l'activité de réemploi et recyclage comme stimulant pour les jeunes. Ces ateliers contribuent à former des jeunes en difficulté et à les préparer à prendre leur place dans la société en intégrant le marché du travail ou en retournant aux études. Les ateliers associés à OPEQ utilisent toutes les facettes du travail de remise à niveau d'un ordinateur pour aider les jeunes à développer leurs compétences sociales et professionnelles et à reprendre leur vie en mains. Les résultats obtenus dans ces ateliers sont remarquables.

Les ateliers associés à OPEQ servent aussi de lieu de stage et d'acquisition d'expérience de travail chaque année pour une cinquantaine de jeunes qui étudient en informatique ou en électronique.

5. L'importance du réemploi dans la nouvelle politique sur la gestion des matières résiduelles

Les déchets issus des Technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un problème environnemental important qui n'est plus à démontrer. OPEQ considère que la nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles devrait **interdire totalement l'enfouissement des déchets issus des TIC et empêcher l'exportation de tous les équipements défectueux ou périmés.**

Même en l'absence d'une réglementation interdisant l'enfouissement, OPEQ a déjà adopté une pratique responsable dans la gestion des matières résiduelles informatiques et s'associe uniquement à des organismes recycleurs qui ont le même engagement environnemental. Les ordinateurs ou composants non utilisables qui passent par le programme OPEQ sont recyclés par des organisations compétentes et ne sont pas enfouis. La corporation OPEQ est soucieuse d'offrir à ses donateurs une façon de faire responsable et environnementale.

Le coût de ce service de disposition écologique offert aux entreprises et gouvernements pour leurs équipements informatiques désuets demeure relativement élevé. Depuis peu, OPEQ est dans l'obligation de demander aux entreprises donatrices une légère contribution financière pour la disposition de leurs écrans défectueux. Malheureusement, tant qu'il n'y aura pas au Québec une réglementation obligeant les entreprises et institutions à opter pour une solution « verte », celles-ci pourront encore choisir l'enfouissement.

OPEQ est bien sûr conscient que la réduction à la source dans le secteur des TIC constitue la meilleure solution. Cependant, compte tenu des besoins technologiques grandissants, les gouvernements, entreprises, commerces et institutions continueront d'acquérir de nouveaux équipements plus performants et généreront une quantité importante de rebuts informatiques.

La nouvelle politique québécoise devra faire **du réemploi du matériel informatique une priorité**. La politique devra **favoriser clairement le réemploi avant toute autre méthode telle que le recyclage et la valorisation**. Il faut éviter que tout matériel potentiellement réutilisable soit inutilement démantelé et opter pour le recyclage uniquement lorsque aucune autre solution n'est envisageable.

OPEQ souhaite l'instauration de contrôles afin de **s'assurer que les équipements informatiques provenant des ICI transitent d'abord par des centres de tri et par des organismes tels que l'OPEQ dont la vocation environnementale et sociale est reconnue.** Les équipements seront alors triés afin d'éviter que le matériel réutilisable soit inutilement démantelé ou détruit, privant ainsi ces équipements d'une seconde vie utile.

Le gouvernement du Québec doit être vigilant et **s'assurer que le réemploi se fait par des organismes compétents et qu'il n'y a pas d'enfouissement** tout au long de la chaîne de partenaires impliqués dans le processus de gestion des rebuts issus des TIC.

La nouvelle politique qui sera mise en place devra **poursuivre et soutenir l'approche adoptée il y a dix ans par le gouvernement du Québec qui a décidé de s'associer à l'OPEQ et de lui faire don de son matériel informatique excédentaire.** Ce partenariat entre le gouvernement du Québec et l'OPEQ va clairement dans le sens de la stratégie du développement durable, qui inclut l'éducation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au Québec.

6. Conclusion

Depuis plus de dix ans, la collaboration entre l'OPEQ, le gouvernement du Québec et ses partenaires issus du secteur des ICI a permis de réaliser un bilan impressionnant :

- 152 000 ordinateurs, 140 000 écrans et 13 500 imprimantes ont bénéficié d'une seconde vie utile grâce au réemploi ;
- 2150 écoles, centres à la petite enfance et bibliothèques ont reçu ces équipements ;
- 350 stagiaires issus de programmes scolaires ou récemment diplômés ont acquis une précieuse expérience de travail dans les ateliers OPEQ ;
- 1500 jeunes en insertion socioprofessionnelle ont été formés dans les ateliers partenaires de l'OPEQ (CFER et entreprises d'insertion) ;
- 500 000 heures de formation ont été données dans les ateliers OPEQ.

La nouvelle politique de gestion des matières résiduelles devra soutenir clairement la corporation OPEQ et les initiatives qui associent les pratiques environnementales, éducatives et sociales. Elle devra interdire l'enfouissement et s'assurer que le matériel informatique provenant des ICI soit acheminé dans des centres qui prioriseront le réemploi avant toute autre solution de recyclage et valorisation.

En dernier lieu, l'OPEQ tient à réitérer au gouvernement du Québec sa volonté de contribuer à cet effort collectif d'une meilleure gestion des matières résiduelles et remercie la Commission des transports et de l'environnement de l'avoir invité à participer à cette importante consultation.

Jean Lasnier
Président OPEQ

Agnes Beaulieu
Directrice générale Insertech Angus